

Les congés d'été sont derrière nous. Êtes-vous partis en vacances en prenant l'avion ? Le train ? Ou la voiture ? Avez-vous calculé le prix de votre compensation CO<sup>2</sup> pour ces vacances ?

La voiture : la pollution liée au diesel, tellement polluant que les taxes associées furent augmentées, est désormais questionnée en relation avec la pollution supposée du « sans plomb ». Le miracle de la voiture électrique ne semble pas si miraculeux puisque, s'il résout le problème à moyen terme, le problème du recyclage des batteries pose question à long terme. Peu importe. Dans tous les cas, l'adaptation du secteur à la nouvelle donne écologique se fait dans la douleur. La dé-dieselisation n'a pas été suffisamment préparée. Elle menace de nombreux emplois.

La mode actuelle est au « transport aérien bashing ». Il faut dire qu'avec le mouvement dit du « Flygskam » suédois (« honte de prendre l'avion ») et le recul du trafic de 6 % qu'il a engendré dans les 10 premiers aéroports suédois, la question n'est plus : « ce genre de mouvement est-il rétrograde ou pas » ? La question est « cette forme de résistance va-t-elle gagner toute l'Europe ou pas » ? Elle ne gagnera cependant pas l'Amérique du Nord, ni la Chine, avant longtemps.

Or, le trafic aérien mondial actuel est d'un décollage par seconde, et ce dernier va exploser. Il est prévu qu'en 2037, ce trafic va doubler avec plus de 8 milliards de passagers.

Gérer : c'est prévoir. Pour prévoir, il faut identifier les risques. Et le risque est que la réglementation se durcisse pour les compagnies car il faudra donner des gages à des passagers de plus en plus préoccupés par le réchauffement climatique.

Et comme chaque fois qu'il faut régler un problème en France, on commence par inventer une nouvelle taxe ! La taxe sur le transport aérien ! Taxe, dont on n'a pas encore très bien compris d'ailleurs à quoi elle allait être affectée, si ce n'est qu'elle disparaîtra sans doute dans les méandres des budgets étatiques.

Certes, mais quel est le rapport avec le syndicalisme ?

Cela a tout à faire !

**D'abord, parce qu'en tant que citoyens, nos militants se sentent concernés par le sort de la planète.**

**Et parce qu'en tant que militants, ils se sentent concernés par l'avenir de vos emplois, de leurs emplois !**

C'est pour cela que la **CFE-CGC AED s'inscrit pleinement dans le projet de transition énergétique liée au transport aérien**. Elle s'y inscrit pleinement dans les comités de filières et au CORAC (Comité de Recherche de l'Aéronautique Civile). Elle s'y investit car préparer dès aujourd'hui les technologies de demain est le meilleur moyen de préparer « la transition des emplois ».

C'est pour cela que la **CFE-CGC AED s'inscrit pleinement par le biais de ses militants dans toutes les commissions de développement durable** qu'elle crée dans les Comités Sociaux Économiques de nos entreprises. Ainsi, d'ailleurs, que dans toutes les commissions de GEPC/GEPP (Gestion de l'évolution de parcours professionnels).

Si nous voulons que le transport aérien réussisse sa transition énergétique en maintenant l'employabilité des salariés, voir en créant de l'emploi, cela se prépare. La dé-dieselisation façon aéronautique ? Jamais ! Pour y échapper, des budgets importants y sont consacrés dans nos entreprises. Des budgets, timides, y sont consacrés par l'État.

Tiens ! Et si le produit de la taxe sur le transport aérien était réaffecté au budget du CORAC ? Cela permettrait sans doute d'accélérer les choses. Qu'en dites-vous, Madame la Ministre de l'Environnement ? Chiche ? ! **Cette taxe reviendrait à ceux qui innoveront et permettront, demain encore, à la balance commerciale française de rester dans le « vert » !**

Ludovic Andrevon – Président de la CFE-CGC AED

